La marche à suivre

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage :
0,68 % de la masse salariale de 2025

87%

part principale destinée au financement des formations par apprentissage. Déclarée mensuellement en DSN et versée aux URSSAF

13%

fraction solde payée via la DSN d'avril

Comment nous soutenir

Comment attribuer les 13% à l'Association Scolaire Saint Rémy?

1. SOLTÉA
Se rendre sur la plateforme Soltéa :
https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/connexion-lespace-prive

2. RECHERCHER LE LYCÉE
8 Rue Saint-Jean, 02200 Soissons
CODE UAI : 0021874B
CODE UAI DE L'UFA : 0022216Y

3. AFFECTER LE SOLDE
Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage

CROIRE BÂTIR OSER ENSEMBLE

ASSOCIATION SCOLAIRE
SAINT-RÉMY

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

2026

Votre taxe d'apprentissage est un investissement stratégique pour nos filières.

Pourquoi nous verser votre **taxe d'apprentissage ?**

Choisir d'affecter votre taxe d'apprentissage au Lycée Saint-Rémy de Soissons, c'est faire le choix d'un investissement utile, concret et durable au service de la formation des jeunes et du développement économique de notre territoire.

Chaque contribution permet à l'établissement d'améliorer les conditions d'apprentissage et de proposer à ses élèves et étudiants des formations toujours plus en phase avec les attentes des entreprises. Grâce à votre soutien, nous pouvons investir dans des équipements pédagogiques innovants tels que des ENI, développer des projets ambitieux tels que la rénovation du gymnase, et accompagner nos jeunes dans l'acquisition des compétences techniques, numériques et comportementales indispensables à leur réussite.

Le lycée Saint-Rémy accueille chaque année des lycéens et des étudiants qui se destinent à des métiers variés dans les domaines du management, de la communication, de la santé, du social et des services. Ces futurs professionnels seront demain vos collaborateurs, les managers et les entrepreneurs qui contribueront au dynamisme de notre région.
En choisissant Saint-Rémy, vous participez également au renforcement des liens entre l'école et l'entreprise. Les partenariats que nous développons avec le tissu économique local permettent d'enrichir les formations grâce aux stages, aux projets collaboratifs, aux interventions de professionnels, aux visites d'entreprises et à l'organisation d'événements favorisant la découverte des métiers.

En versant votre taxe d'apprentissage au Lycée Saint-Rémy de Soissons, vous donnez un sens local à votre contribution. Vous soutenez un établissement engagé dans la réussite de ses élèves(nos résultats en sont la preuve), vous participez à la formation des talents de demain et vous affirmez votre engagement en faveur du développement économique et social de notre territoire.

*« **Oser, Croire, Bâtir, Ensemble** »* construisons les compétences dont vous aurez besoin demain.

Stéphanie FÉGE-DUPREZ,
cheffe d'établissement 2D et coordinatrice de l'ASSR



1889
élèves de la maternelle au master

100%
réussite au DNB

98%
réussite au BAC

- 1er lycée de l'AISNE selon Le parisien

- 239 eme sur 4300 en France selon le Figaro

124
étudiants qui partent en stage en entreprise

120
secondes qui partent 15 jours en stage

71%
de mentions

86%
réussite au BTS

Les formations *éligibles à la TA*



- Baccalauréats Technologique ST2S
- Baccalauréats Technologique STMG
- Les BTS MCO en mixité,
- BTS COMMUNICATION en scolaire
- BTS NDRC